

DRÔME PROVENÇALE

BUISES-LES-BARONNIES

24/12/20

Énergies renouvelables : les Baronniees se mobilisent pour débloquer une situation

Le schéma régional de raccordement au réseau des énergies renouvelables (S3RENr) de RTE en Auvergne-Rhône-Alpes ne prévoit pas d'aménagement dans les Baronniees. Cela met en péril les projets photovoltaïques de plusieurs centrales villageoises.

Dans un long communiqué de presse, Stéphane Gillet, le président de la centrale villageoise des Baronniees provençales, déplore que l'installation d'un transformateur haute tension (poste source) à Buis-les-Baronniees n'apparaisse pas dans la carte prévisionnelle des futurs aménagements publiée par RTE (transport de l'électricité) en novembre, dans le cadre de la concertation publique qui s'achève en fin d'année.

Stéphane Gillet affirme que cet aménagement est « exclu pour des questions de rentabilité immédiate » et ceci « sans connaître ni

le plan climat (PCAET) que la communauté de communes des Baronniees en Drôme provençale est en train d'établir et ni la cartographie de l'ensoleillement des toitures de tous les bâtiments du Parc naturel régional des Baronniees provençales qui montre un potentiel photovoltaïque dix fois supérieur à celui pris en compte ».

■ Des projets en sursis

De fait, sans la construction d'un poste source, « une partie importante des Baronniees provençales n'aura pas la possibilité de développer les énergies renouvelables sur une large échelle... Ceci remet en cause les projets en cours des quatre centrales villageoises qui agissent sur le territoire du Parc (centrale villageoise sud Baronniees, Rosanaise, de la Lance, de l'Eygues) pour le développement des énergies renouvelables dans une démarche citoyenne, en



Le Parc des Baronniees est historiquement engagé dans la thématique des énergies renouvelables et a été « un des membres fondateurs de la démarche des centrales villageoises ». La puissance installée sur toitures s'élève aujourd'hui à plus de 365 kWc, soit un productible de 459 MWh/an. Photo Audrey MATT/PNR BP

collaboration avec les collectivités et dans le respect des paysages et du patrimoine architectural ».

Ce que confirme au *Dauphiné Libéré* le Parc des Baronniees provençales, s'appuyant sur les conclusions d'une étude sur le potentiel de développe-

ment et de valorisation des énergies renouvelables du territoire réalisée en 2019 : « Cette étude a mis en évidence que ce développement [des énergies renouvelables] était impossible compte tenu de l'insuffisante capacité de raccordement aux réseaux électriques. Les postes sources actuels se situent seulement en périphérie du Parc [un unique poste source à Nyons, côté Drôme, et trois postes sources côté Hautes-Alpes à Tresscléoux, Ventavon et Sisteiron, NDLR]. »

■ Le Parc vient de déposer une contribution

En conséquence, le 22 décembre dernier, le président du Parc, Claude Aurias, et la vice-présidente déléguée à l'environnement, au développement durable et à l'énergie, Danièle Touche (élue de Sédron) ont déposé « une

contribution à l'élaboration du S3RENr ». Ils proposent de « construire avec RTE, et soutenir aux centrales villageoises, de véritables possibilités de déploiement des énergies renouvelables dans le Parc d'ici 2030 en renforçant les capacités de raccordement électrique ».

La même démarche sera réalisée pour le schéma de la Région Provence Alpes Côte-d'Azur dont la fin de consultation est prévue au premier trimestre 2021. Les décisions finales appartiennent aux préfets de région courant 2021.

Contacté, RTE n'a pas encore répondu.

Joël AUDRAN (avec M.Ch

Ce schéma S3RENr est en cours de consultation jusqu'au 31 décembre ; chaque citoyen peut déposer sa contribution sur le site internet suivant www.s3renr-aura.fr

« Un enjeu fort »

Si une telle mobilisation s'enclenche à la veille de Noël, c'est que l'étude sur le potentiel des énergies vertes financée majoritairement par la Région Auvergne-Rhône-Alpes « montre qu'il est possible de financer de manière importante le désamiantage à venir de 800 toitures [dans le territoire du Parc] en y installant des panneaux solaires après rénovation, poursuit Stéphane Gillet. La puissance totale installée sera [il] de 40 MWc et la production d'électricité sera [il] de 44 GWh/an, compte tenu de l'excellent ensoleillement des Baronniees ». Les centrales villageoises développent par ailleurs un projet pilote de « village à énergie positive » avec la commune de Mollans-sur-Ouvèze, prévoyant des installations

photovoltaïques d'une puissance totale de 0,8 MWc en six ans, « permettant de répondre au besoin en électricité, hors chauffage, de l'ensemble des habitants de la commune ». Le village compte un millier d'âmes. Le Parc complète en indiquant que l'étude de 2019 a conclu que les besoins électriques du territoire seront de « plus de 713 GWh/an en 2028 », malgré une baisse parallèle des consommations évaluée « à 20 % ». Or actuellement, la production d'énergies renouvelables représente seulement « 13 % » de la consommation actuelle du territoire. Il y a donc « un enjeu fort » pour les élus à se mobiliser, de même que pour les entreprises et citoyens prêts à investir dans l'énergie solaire.